



FORMULAIRE DE DEMANDE DE PRIME COMMUNALE POUR LA STERILISATION DE CHATS DOMESTIQUES

Depuis le 1 octobre 2020, les primes ne sont plus versées en euros mais en chèques commerces du même montant. Ces chèques commerces sont à dépenser dans le réseau de commerçant local berchemois. Pour bénéficier de ces chèques commerces, inscrivez-vous sur la plateforme en ligne www.chèquescommerces1082.be

1) DONNEES RELATIVES AU DEMANDEUR

Nom, prénom :

Domicile :

Téléphone :

Email (obligatoire et en lettres majuscules) :

.....@.....

2) DECLARATION DU DEMANDEUR

Le soussigné sollicite une prime pour la stérilisation de son/ses chat(s) domestique(s)

Nombre de chats stérilisés : Mâle(s) / Femelle(s)

Fait de bonne foi à Berchem-Sainte-Agathe, le

Signature du demandeur :

Pièces à joindre à la demande :

1. une copie de la carte d'identité du demandeur ;
2. une copie de la note d'honoraire émise par le vétérinaire, reprenant les actes posés ainsi que le numéro de la puce ID Chips ou CatID, etc. qui a été implantée;

Après vérification du dossier, celui-ci est soumis par l'administration communale à l'accord du Collège des Bourgmestre et Echevins. La décision d'octroi vous sera alors communiquée.